



Conseil municipal

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU 27 JUIIN 2024

OBJET : SPORTS

23) Associations sportives

Equipements sportifs - Mises à disposition - Conventions

IVRY
s/SEINE

Mairie Esplanade Georges Marrane

94205 Ivry-sur-Seine Cedex Département du Val-de-Marne

T (33) 01 49 60 25 08 F (33) 01 49 60 25 88

Accusé de réception en préfecture
094-219400413-20240627-DEL20240627_23-DE
Date de télétransmission : 04/07/2024
Date de réception préfecture : 04/07/2024

ETAT DE PRESENCE POINT 23

Nombre de membres composant le Conseil.....	49
Nombre de Conseillers en exercice.....	49
Présents.....	32
Absents représentés.....	9
Absents excusés.....	5
Absents non excusés.....	3

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, LE VINGT SEPT JUIN à DIX-NEUF HEURES TRENTE, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de Monsieur Philippe BOUYSSOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

ETAT DE PRESENCE POINT 23

PRESENTS

M. BOUYSSOU, Maire

M. RHOUMA, Mme BERNARD, Mme OUDART, Mme KIROUANE, Mme FREIH BENGABOU, M. GASSAMA, M. PECQUEUX, M. QUINET, M. SPIRO, Mme LERUCH, M. OURABAH-BERTOUT, M. BUCH, Mme CHOUAF, M. PRIEUR, M. MARCHAND, adjoints au Maire

Mme RAER, Mme DORRA, Mme GILIS, Mme OUABBAS, Mme BLONDET, Mme LALANDE, Mme BOUFALA, Mme BOULKROUN, Mme HALLAF-ISAMBERT, Mme MEDEVILLE, M. BOUILLAUD, M. MASTOURI, M. MRAIDI, M. FAVIER, M. FOURDRIGNIER, M. MALHEIRO, conseillers municipaux.

ABSENTS REPRESENTES

Mme PETER, Conseillère municipale, représentée par M. MARCHAND,
Mme PIERON, Adjointe au Maire, représentée par M. SPIRO,
M. SEBKHI, Conseiller municipal, représenté par M. MRAIDI,
Mme MISSLIN, Adjointe au Maire, représentée par M. PECQUEUX,
Mme MEDDAS, Conseillère municipale, représentée par Mme CHOUAF,
M. HARDOUIN, Conseiller municipal, représenté par Mme BOULKROUN,
M. KHALED, Conseiller municipal, représenté par M. PRIEUR,
M. GUESMI, Conseiller municipal, représenté par M. MASTOURI,
M. BADI, Conseiller municipal, représenté par Mme BERNARD.

ABSENTS EXCUSES

M. MOKRANI, Conseiller municipal,
Mme DIARRA, Conseillère municipale,
M. BAMBA, Conseiller municipal,
M. DANSOKO, Conseiller municipal,
Mme MACALOU, Conseillère municipale.

ABSENTS NON EXCUSES

Mme LE FRANC, Conseillère municipale,

M. AUBRY, Conseiller municipal,
Mme KAAOUT, Conseillère municipale.

Lesquels forment la majorité des membre en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.



SPORTS

23) Associations sportives

Équipements sportifs - Mises à disposition - Conventions

LE CONSEIL,

vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1611-4 et L.2121-29,

vu le code du sport,

vu la loi modifiée n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

vu le décret d'application n°2001-495 du 6 juin 2001 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

considérant le nécessaire soutien de la Ville aux associations sportives nouvellement créées pour développer l'activité physique et sportive en faveur des Ivryennes et des Ivryens sur le territoire communal dès septembre 2024,

considérant que la Commune, dans le cadre de son soutien aux associations sportives locales, met à disposition les équipements sportifs municipaux,

considérant que la Commune poursuit sa volonté de subventionner les activités développées par des associations partenaires dans l'intérêt local, et que les actions ou la mise en place de nouvelles initiatives proposées par les associations sportives locales méritent d'être soutenues,

vu les conventions, ci-annexées,

DELIBERE

Adopté à l'unanimité

ARTICLE 1 : APPROUVE la mise à disposition des équipements sportifs municipaux à titre gracieux aux associations sportives locales listées ci-dessous, et **AUTORISE** le Maire à signer les conventions en annexe.

Associations utilisatrices des équipements sportifs municipaux
Aikibudo Kobudo Ivry-sur-Seine "A.I.K.I."
Association multisports d'Ivry "AMI"
Cercle des nageurs d'Ivry
Flow Jiu-Jitsu
Ivry Boxing Club - Ekiboxe
Ivry Judo
Ivry Montagne Escalade
Ivry Tir à l'arc "ITAA"
Ivryoga
Association KAFASS d'Ivry "A.K.I."
Karaté Club Ivry-sur-Seine
Plongée Sub Ivry
Taiji Quan Ivry
Tennis Club d'Ivry
Union d'Escrimes Sportive et Artistique d'Ivry "UESA d'Ivry"
Union Sportive d'Ivry Athlétisme
Union Sportive d'Ivry Badminton
Union Sportive d'Ivry Gymnastique
Union Sportive Ivry Basketball
Union Sportive Ivry Tennis de Table "USITT"
Urban Solidance Ivry
US Ivry Triathlon
US Ivry Roller
Chung do Gym - Taekwendo Ivry
Vo Thuat van vo dao Ivry

ARTICLE 2 : DIT que les dépenses en résultant seront imputées sur le budget communal.

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE = 4 JULI 2024

RECU EN PREFECTURE

LE = 4 JULI 2024

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE = 4 JULI 2024